

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 31 mai 2010**

**CP 10/05-29**

*L'an deux mil dix, le 31 mai à 17 H 30, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Etaient présents : MM. Cambon, Massip, Moignard, Viguié, Mouchard, Roger, Roset, Astruc, Astoul et Bénech ;*

*Etaient excusés : MM. Empociello et Gonzalez .*

**ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS  
PROGRAMME 2010**

---

Le Conseil Général soutient, depuis de nombreuses années, les travaux d'équipement des collectivités, notamment dans le cadre de l'assainissement des agglomérations.

Les programmes ainsi adoptés sont financés par des crédits du Département et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Quelle que soit l'origine des financements, ces programmes sont établis selon des critères et taux d'intervention identiques, à savoir :

- 45% (35 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les réseaux,
- 48 % (38 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les stations.

A ces subventions départementales viennent s'ajouter, sur un certain nombre d'opérations, les aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à partir de ses lignes d'interventions traditionnelles et avec le programme Solidarité Urbain Rural (S.U.R.).

Afin de conserver des modalités d'intervention aussi justes et rationnelles que possible pour l'ensemble des dossiers, il avait été convenu d'harmoniser et coordonner les interventions du Département et de l'Agence de bassin.

Dans le but, d'une part de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrage et, d'autre part, d'affirmer notre volonté politique, l'Assemblée départementale, lors du budget primitif 2000, a validé le principe de conserver un taux global d'intervention, y compris la participation de l'Agence de l'eau :

- 45 % pour les réseaux,
- 48 % pour le traitement,

seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général dans le cadre de ses politiques (contrat de rivière, périmètre de protection...) pouvant faire l'objet de déplaçonnements.

L'Assemblée a donné compétence à la commission permanente pour réaliser ces ajustements.

Vous trouverez ci-après :

## **I - LES OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2010**

## **II - LE PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU,**

## **III - LES MONTANTS DÉFINITIFS D'INTERVENTION PROPOSÉS,**

## **IV - LE RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL**

### **I - OPÉRATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2010**

#### **1 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux pour des subventions en capital**

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Conseil Général			Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €	Total €	
<b>Commune de Castelferrus</b>	Réseau - Extension quartier Le Couvent 2ème tranche	33 043	<b>11 565</b> (35 %)	<b>3 304</b> (10 %)	14 869 (45 %)	
<b>Commune de Dunes</b>	Station - Accroissement des capacités de traitement par la pose d'aérateurs	41 170	<b>15 644</b> (38 %)	<b>4 117</b> (10 %)	19 761 (48 %)	

<b>Commune de Féneyrols</b>	Réseau - Extension dans le bourg	9 416	<b>3 296</b> (35 %)	<b>941</b> (10 %)	4 237 (45 %)	
<b>Commune de Golfech</b>	Réseaux	46 312	<b>16 209</b>	<b>4 631</b>	20 840	
	- Extension avenue du Midi, de Camp Barrat à Pont de Roux					
	- Extension rue des tilleuls, rue des cèdres, place des tilleuls pour la nouvelle gendarmerie -	24 072	<b>8 425</b>	<b>2 407</b>	10 832	
	TOTAL :	70 384	<b>24 634</b> (35 %)	<b>7 038</b> (10 %)	31 672 (45 %)	
<b>Commune de Lamothe - Capdeville</b>	Réseau - Mise en séparatif au sud du village	49 572	<b>17 350</b> (35 %)	<b>4 957</b> (10 %)	22 307 (45 %)	
<b>Commune de Lizac</b>	Réseau - Extension du réseau dans le bourg	20 126	<b>7 044</b> (35 %)	<b>2 012</b> (10 %)	9 056 (45 %)	
<b>Commune de Montbeton</b>	Station - Aménagements pour déshydratation des boues des stations d'Albefeuille et Villemade	35 100	<b>13 338</b> (38 %)	<b>3 510</b> (10 %)	16 848 (48 %)	
<b>Commune d'Orgueil</b>	Réseau - Extension sur la RD 930	100 000	<b>35 000</b> (35 %)	<b>10 000</b> (10 %)	45 000 (45 %)	
<b>Commune de Réalville</b>	Station - Agrandissement de la station à 990 EH	32 380	<b>12 304</b> (38 %)	<b>3 238</b> (10 %)	15 542 (48 %)	
<b>Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron</b>	Réseau à Nègrepelisse - Extension pour le nouveau stade au lieu dit Lauzel	73 000	<b>25 550</b> (35 %)	<b>7 300</b> (10 %)	32 850 (45 %)	
<b>Syndicat Intercommunal Epuration Eaux Usées Région de Grisolles</b>	Réseaux					
	- à Bessens - Extension pour une Zone artisanale	140 000	<b>49 000</b>	<b>14 000</b>	63 000	
	- à Grisolles - Extension secteur Coste Grande	95 000	<b>33 250</b>	<b>9 500</b>	42 750	
	TOTAL :	235 000	<b>82 250</b> (35 %)	<b>23 500</b> (10 %)	105 750 (45 %)	
<b>Total 2010 - Subventions en capital</b>		<b>699 191</b>	<b>247 975</b>	<b>69 917</b>	317 892	

## **2 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux pour une subvention en annuités**

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT		
<b>Commune de Castelsarrasin</b>	Matières de vidange - Construction d'une unité de traitement de 16 000 m <sup>3</sup>	1 750 000	<b>1 391 253</b> (79,50 %)	
<b>Commune de La-Ville-Dieu-du-Temple</b>	Réseau - Extension de la collecte secteur de Bel Air et de Meuzaguel	838 816	<b>377 467</b> (45 %)	

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT		
Commune de Miramont-de- Quercy	Station - construction d'une station d'épuration de 170 EH	103 586	<b>49 721</b> (48 %)	
	Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement dans le bourg	464 114	<b>208 851</b> (45 %)	
	TOTAL :	567 700	<b>258 572</b>	
<b>Total 2010 Subventions en Annuités</b>		<b>3 156 516</b>	<b>2 027 292</b>	

## **II - INTERVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE SUR LES DOSSIERS RETENUS EN PROGRAMMATION 2010**

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions Agence de l'Eau Crédits traditionnels + Crédits SUR
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	
Commune de Castelferrus	Réseau - Extension quartier Le Couvent 2ème tranche	Inéligible	---
Commune de Féneyrols	Réseau - Extension dans le bourg	Inéligible	---
Commune de Golfech	Réseaux - Extension avenue du Midi, de Camp Barrat à Pont de Roux - Extension rue des tilleuls, rue des cèdres, place des tilleuls pour la nouvelle gendarmerie	Inéligible	---
Commune de Lamothe - Capdeville	Réseau - Mise en séparatif au sud du village	Inéligible	---
Commune de Lizac	Réseau - Extension du réseau dans le bourg	Inéligible	---
Commune de Montbeton	Station - Aménagements pour déshydratation des boues des stations d'Albefeuille et Villemade	Inéligible	---
Commune d'Orgueil	Réseau - Extension sur la RD 930	Inéligible	---
Commune de Réalville	Station - Agrandissement de la station à 990 EH	Inéligible	---
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau à Nègrepelisse - Extension pour le nouveau stade au lieu dit Lauzel	Inéligible	---
<b>TOTAL</b>		---	---

### III - MONTANTS DÉFINITIFS PROPOSÉS POUR L'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL, SUITE AUX DÉCISIONS D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Département €
	Nature des travaux	Dépense éligible €HT	
Commune de Castelferrus	Réseau - Extension quartier Le Couvent 2ème tranche	33 043	14 869 (45 %)
Commune de Féneyrols	Réseau - Extension dans le bourg	9 416	4 237 (45 %)
Commune de Golfech	Réseaux		
	- Extension avenue du Midi, de Camp Barrat à Pont de Roux	46 312	20 840
	- Extension rue des tilleuls, rue des cèdres, place des tilleuls pour la nouvelle gendarmerie	24 072	10 832
		----- 70 384	----- 31 672 (45 %)
Commune de Lamothe - Capdeville	Réseau - Mise en séparatif au sud du village	49 572	22 307 (45 %)
Commune de Lizac	Réseau - Extension du réseau dans le bourg	20 126	9 056 (45 %)
Commune de Montbeton	Station - Aménagements pour déshydratation des boues des stations d'Albefeuille et Villemade	35 100	16 848 (48 %)
Commune d'Orgueil	Réseau - Extension sur la RD 930	100 000	45 000 (45 %)
Commune de Réalville	Station - Agrandissement de la station à 990 EH	32 380	15 542 (48 %)
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau à Nègrepelisse - Extension pour le nouveau stade au lieu dit Lauzel	73 000	32 850 (45 %)
	<b>TOTAL</b>	<b>423 021</b>	<b>192 381</b>

### IV - RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

PROGRAMMATION 2010		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 2041454 sous-fonction 61	COMPLÉMENTAIRE article 2041456 sous-fonction 61	ANNUITÉS article 2041481 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Commune de Castelferrus	Réseau - Extension quartier Le Couvent 2ème tranche	<b>11 565</b> (35%)	<b>3 304</b> (10%)	
Commune de Féneyrols	Réseau - Extension dans le bourg	<b>3 296</b> (35 %)	<b>941</b> (10 %)	

<b>Commune de Golfech</b>	Réseaux - Extension avenue du Midi, de Camp Barrat à Pont de Roux - Extension rue des tilleuls, rue des cèdres, place des tilleuls pour la nouvelle gendarmerie	<b>24 634</b> (35 %)	<b>7 038</b> (10 %)	
<b>Commune de Lamothe - Capdeville</b>	Réseau - Mise en séparatif au sud du village	<b>17 350</b> (35 %)	<b>4 957</b> (10 %)	
<b>Commune de Lizac</b>	Réseau - Extension du réseau dans le bourg	<b>7 044</b> (35 %)	<b>2 012</b> (10 %)	
<b>Commune de Montbeton</b>	Station - Aménagements pour déshydratation des boues des stations d'Albefeuille et Villemade	<b>13 338</b> (38 %)	<b>3 510</b> (10 %)	
<b>Commune d'Orgueil</b>	Réseau - Extension sur la RD 930	<b>35 000</b> (35 %)	<b>10 000</b> (10 %)	
<b>Commune de Réalville</b>	Station - Agrandissement de la station à 990 EH	<b>12 304</b> (38 %)	<b>3 238</b> (10 %)	
<b>Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron</b>	Réseau à Nègrepelisse - Extension pour le nouveau stade au lieu dit Lauzel	<b>25 550</b> (35 %)	<b>7 300</b> (10 %)	
<b>TOTAL</b>		<b>150 081</b>	<b>42 300</b>	<b>---</b>

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir vous prononcer sur la proposition présentée qui consiste au maintien des subventions principales (article 2041454 - sous fonction 61) et des subventions complémentaires (article 2041456 - sous fonction 61), suite au positionnement de l'agence de bassin.

Je vous précise que ces subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours.

Article 2041454 - sous-fonction 61 :

Autorisation de programme 2010	247 975
Crédits déjà engagés :	0
Engagé à la Commission Permanente de ce jour :	150 081
Crédits disponibles :	97 894

Article 2041456 - sous-fonction 61

Autorisation de programme 2010 :	69 917
Crédits déjà engagés :	0
Engagé à la Commission Permanente de ce jour :	42 300
Crédits disponibles :	27 617

**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Décide, comme défini ci après, le maintien des subventions principales (article 2041454 - sous fonction 61) et des subventions complémentaires (article 2041456 - sous fonction 61), suite au positionnement de l'agence de bassin :

PROGRAMMATION 2010		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 2041454 sous-fonction 61	COMPLÉMENTAIRE article 2041456 sous-fonction 61	ANNUITÉS article 2041481 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
<b>Commune de Castelferrus</b>	Réseau - Extension quartier Le Couvent 2ème tranche	<b>11 565</b> <i>(35%)</i>	<b>3 304</b> <i>(10%)</i>	
<b>Commune de Féneyrols</b>	Réseau - Extension dans le bourg	<b>3 296</b> <i>(35 %)</i>	<b>941</b> <i>(10 %)</i>	
<b>Commune de Golfech</b>	Réseaux - Extension avenue du Midi, de Camp Barrat à Pont de Roux - Extension rue des tilleuls, rue des cèdres, place des tilleuls pour la nouvelle gendarmerie	<b>24 634</b> <i>(35 %)</i>	<b>7 038</b> <i>(10 %)</i>	
<b>Commune de Lamothe - Capdeville</b>	Réseau - Mise en séparatif au sud du village	<b>17 350</b> <i>(35 %)</i>	<b>4 957</b> <i>(10 %)</i>	
<b>Commune de Lizac</b>	Réseau - Extension du réseau dans le bourg	<b>7 044</b> <i>(35 %)</i>	<b>2 012</b> <i>(10 %)</i>	

<b>Commune de Montbeton</b>	Station - Aménagements pour déshydratation des boues des stations d'Albefeuille et Villemade	<b>13 338</b> <i>(38 %)</i>	<b>3 510</b> <i>(10 %)</i>	
<b>Commune d'Orgueil</b>	Réseau - Extension sur la RD 930	<b>35 000</b> <i>(35 %)</i>	<b>10 000</b> <i>(10 %)</i>	
<b>Commune de Réalville</b>	Station - Agrandissement de la station à 990 EH	<b>12 304</b> <i>(38 %)</i>	<b>3 238</b> <i>(10 %)</i>	
<b>Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron</b>	Réseau à Nègrepelisse - Extension pour le nouveau stade au lieu dit Lauzel	<b>25 550</b> <i>(35 %)</i>	<b>7 300</b> <i>(10 %)</i>	
<b>TOTAL</b>		<b>150 081</b>	<b>42 300</b>	---

Adopté à l'unanimité.

Le Président,